

	POLE SANTE PUBLIQUE	Nombre de pages : 4
	PROFIL DE POSTE MEDECIN DIM du GHT	
Date de diffusion : Version : 2022-v0	Rédigé par : Dr J. FAUCONNIER Vérifié par : Approuvé par :	

I. OBJET

Poste à pourvoir : Praticien à 100% au Département d'Information Médicale du CHU Grenoble-Alpes et DIM du GHT Alpes Dauphiné.
Disponibilité : Fin 2022.

II. LIEU D'EXERCICE ET RATTACHEMENT

Lieu : CHU Grenoble-Alpes, Pavillon Taillefer

Le service d'information médicale fait partie du pôle Santé publique du CHU Grenoble Alpes composé également des services suivants :

- Réseau Inter-établissements de Prévention des infections nosocomiales
- Service d'Épidémiologie et d'Évaluation médicale
- Service d'Hygiène hospitalière et de Gestion des risques
- Service de Maladies infectieuses et tropicales
- Service de Médecine et de Santé au travail
- Service de Méthodologie de l'information de santé
- Service de Méthodologie et de Pharmacologie clinique
- Service de Pharmacologie et de Pharmaco-surveillance
- Unité transversale d'éducation thérapeutique du patient

En raison des missions réalisées par les différents services du pôle Santé publique, de nombreuses interactions existent avec la direction générale, les directions fonctionnelles et la commission médicale d'établissement.

Rattachement fonctionnel : chef de service du DIM.

III. MISSIONS DU POSTE

Contexte :

Le CHU Grenoble-Alpes comporte des activités PMSI diversifiées, avec une activité MCO (1200 lits, 170 000 RSS/ an), SSR (210 lits, 5000 hospitalisations/ an), HAD (80 lits, 3000 séquences/ an), et en Psychiatrie (55 lits, 550 hospitalisations / an).

Le CHU Grenoble Alpes est situé dans un bassin de population d'environ 1 million d'habitants, dans la région Auvergne Rhône-Alpes qui a la particularité de disposer de quatre CHU (Lyon, Saint Etienne, Clermont-Ferrand et Grenoble) et de deux CLCC. Dans l'agglomération Grenobloise se trouvent d'autres établissements de santé privés (2 cliniques), PSPH (un établissement). Les activités du CHU sont réparties sur trois sites : l'hôpital Sud (15% de l'activité), l'hôpital de Voiron (15%) et le site Nord (70 % de l'activité) lui-même composé de l'hôpital Michallon et de l'hôpital Couple-Enfant.

Les travaux récents ont permis de livrer un nouveau plateau technique et interventionnel (blocs opératoires et interventionnels, de nouveaux services d'urgence et de réanimation).

Un projet immobilier ambitieux fortement accompagné par le niveau national est en cours de définition sur le site Nord afin de regrouper dans un nouveau bâtiment, sur le même site, l'essentiel de la partie hospitalisation des services cliniques ainsi qu'un plateau à fort flux pour les consultations et l'ambulatoire.

L'activité SSR comprend la Rééducation Cardiaque, la Médecine Physique et Réadaptation neurologique, la MPR pédiatrique, la rééducation orthopédique et rhumatologique, la MPR gériatrique. Trois types d'hospitalisation sont représentés : l'hospitalisation complète, l'hospitalisation de jour et l'hospitalisation de semaine.

Le DIM du CHUGA est articulé autour de 6 médecins DIM, un data manager, un ingénieur qualité et un temps partiel de technicien en informatique. L'équipe de TIMs comporte 24 TIMs dont deux sont affectées pour une part de leur temps au champ SSR et 4 au site de Voiron et aux établissements du GHT.

En SSR, le codage des diagnostics et des actes est décentralisé : les professionnels de santé, médecins et intervenants en rééducation, saisissent la totalité des informations du dossier patient (dossier essentiellement informatique et papier devenu rare) sur l'application dédiée au PMSI-SSR. Le service de gestion des dossiers médicaux n'est pas sous sa responsabilité.

Le CHU est établissement support du GHT Alpes-Dauphiné composé de huit établissements (CHUGA, CH La Mure, CH Alpes-Isère (CH de St-Égrève), CH Tullins, CH Uriage, CH Rives, CH St-Geoire-en-Valdaine, CH St-Laurent-du-Pont).

Le site de Voiron, les établissements du CHAI, de Tullins, d'Uriage, de Rives, de St Geoire, de St Laurent du Pont sont dotés de moyens propres (globalement 2,2 ETP DIM, un data manager et des TIM dont deux cadres) et codent leurs propres dossiers.

L'unification logicielle est en cours de généralisation sur le GHT avec comme principales applications : CORA et DIMXpert pour le PMSI, Pastel pour la GAM et Cristal-Link et Easily pour le dossier patient informatisé.

Objectifs :

Assurer la fonction du DIM pour l'activité MCO du site de Voiron
Assurer la fonction du DIM pour l'activité SSR du CHU
Assurer la fonction de DIM de GHT

Missions :

DIM de CHU

Encadrement

- Assurer le management fonctionnel des TIM participant au SSR et de celles du site de Voiron

Qualité des données PMSI

- Former et accompagner le corps médical pour assurer le codage des informations médicales en SSR (codage des diagnostics, des actes médicaux, des actes du Catalogue Spécifique des Actes de Rééducation-Réadaptation) et la traçabilité des prises en charge
- Former et accompagner le corps médical pour assurer le signalement de l'information médicale MCO du site de Voiron, en relation avec les autres médecins DIM du service

- Evaluer et contrôler la qualité et l'exhaustivité des données PMSI-SSR en s'inscrivant dans la démarche de la certification des comptes
- Assurer l'envoi des données sur la plateforme ePMSI de l'Agence Technique de l'Information Hospitalière pour les données SSR
- Elaborer des procédures de contrôle de qualité des données PMSI-SSR, en étroite collaboration avec les praticiens, les secrétariats médicaux, les cadres de santé, la pharmacie et la GAP, afin d'optimiser la juste valorisation des prises en charge en hospitalisation.
- Préparer les contrôles externes de l'Assurance Maladie.

Dossier médical

- Assurer la confidentialité des données du patient en lien avec le Délégué à la Protection des Données (DPN) du CHUGA
- Collaborer avec la DSN pour la mise en place et l'évolution des outils métiers
- Collaborer avec le service Qualité, pour participer aux actions d'amélioration et d'évaluation de la qualité (identito-vigilance, Certification...).

Exploitation et suivi des informations

- Faire une Analyse médico-économique de l'activité de l'établissement et la partager avec les médecins de SSR, avec la Direction des Affaires Financières et le contrôle de gestion
- Répondre aux demandes d'analyses du directoire, de la direction, de la CME, des spécialités médicales, des praticiens
- Assurer une veille réglementaire et technologique sur le codage des séjours, les référentiels utilisés et les algorithmes de classification.
- Suivre en collaboration avec la pharmacie et l'ingénieur qualité du service la facturation des médicaments et dispositifs médicaux.

Recherche

- Favoriser l'utilisation de l'information médicale par les services cliniques à travers les bases et entrepôts de données du CHUGA (PREDIMED)

Relations avec les personnels

- Médecins des unités
- Autres médecins du DIM
- Direction des affaires financières, Pharmacie, Direction des Services Numériques
- Professionnels soignants en SSR, cadres de santé, secrétaires

DIM de GHT

Les missions sont définies par le Décret no 2016-524 du 27 avril 2016 relatif aux groupements hospitaliers de territoire, notamment son article R. 6113-11-3. Le médecin responsable du département d'information médicale de territoire assure les missions suivantes :

« 1° Préparer les décisions des instances compétentes des établissements parties, mentionnées à l'article R. 6113-9, afin d'assurer l'exhaustivité et la qualité des données transmises, au travers d'un plan d'action présenté devant le comité stratégique du groupement hospitalier de territoire ;

« 2° Participer à l'analyse médico-économique de ces données, en vue de permettre leur utilisation dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre du projet d'établissement des établissements parties et du projet médical partagé, ainsi que des missions définies à l'article R. 6113-8 ;

« 3° Contribuer à la mise en œuvre des dispositions relatives à la protection des données médicales nominatives des patients, dans les conditions définies à l'article R. 6113-6 ;

« 4° Contribuer aux travaux de recherche clinique, épidémiologique, informatique de santé et médico-économique des établissements parties au groupement hospitalier de territoire. »

Le médecin contribue au suivi et à l'envoi des données du CH de La Mure en collaboration avec la TIM du CH La Mure.

VI. QUALITES, COMPETENCES SPECIFIQUES

Expérience et compétences requises :

Être titulaire du doctorat en médecine et être inscrit au Conseil National de l'Ordre des médecins. Maîtriser le PMSI (MCO et/ou SSR) ou accepter de suivre une formation de base sur le PMSI et spécialisée sur le PMSI SSR lors de la prise de poste. Savoir utiliser les outils bureautiques de la suite Microsoft Office.

Une expérience en gestion de projet est recommandée.

Une formation à des outils d'exploitation des données (Access, PowerBI...) pourra être délivrée après la prise de poste.

Une participation à certains domaines de la recherche au sein du CHUGA, une contribution au projet innovant d'entrepôt de données de santé (PREDIMED) sont possibles.

Qualités requises

Les aptitudes au travail en équipe, les qualités d'organisation et de communication nécessaires au fonctionnement d'un service transversal sont indispensables. La responsabilité de l'information médicale du GHT (8 établissements, 50 personnes) en étroite relation avec le DIM du CHUGA renforce cette nécessité d'une compétence relationnelle, de l'organisation du travail en équipe, et de management.

Avoir la capacité d'appréhender un environnement complexe et changeant.
Avoir l'habitude de relever des défis, savoir motiver et fédérer autour de projets.

Formation requise

Des formations en santé Publique et en information médicale sont nécessaires et devront être réalisées lors de la prise de poste si elles n'ont pas été acquises préalablement.

Localisation :

DIM central au pavillon Taillefer (site Nord) et sur le site de Voiron. Des déplacements possibles sur l'ensemble des sites du GHT selon tenues des réunions et actions à mener

DIM de GHT

Assurer l'interface au niveau des établissements.
Répondre aux quatre missions précisées par décret.

Encadrement :

- Animation du DIM de territoire.
- Organiser des projets métier autour du partage d'outil de recueil et de traitement entre établissements

- Mettre en place des formations partagées, des évaluations partagées des pratiques professionnelles

Relations avec les instances :

- Comité stratégique de GHT.
- Collège médical de GHT.

Aspect relationnel avec les trois autres GHT de L'Arc Alpin dont Grenoble est le CHU de rattachement (Léman Mont-Blanc, Genevois Annecy Albanais, Savoie Belley).

Participation au collège régionale des DIM pour Auvergne Rhône-Alpes.

VII. CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LE POSTE

Poste : Praticien Hospitalier

Quotité : 100%

Prime de service public exclusif

Prime d'exercice territorial